

## PRIX D'ABONNEMENT.

AU CANADA.  
Edition Tri-hebdomadaire, Un An, \$4.—6 Mois, \$2.  
Edition Hebdomadaire, Un An, \$2.—6 Mois, \$1.  
AUX ETATS-UNIS.  
Edition Tri-hebdomadaire, Un An, \$5.—4 Mois, \$2.  
Edition Hebdomadaire, Dix Mois, \$2.—5 Mois, \$1.  
PAYABLES D'AVANCE.

Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.  
On ne reçoit point l'Abonnement au Canada pour moins de six mois. — Tout semestre commencé se paie en entier. — Tout semestre commencé à l'étranger ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

## L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PLINGUET &amp; LAPLANTE—Editeurs-Propriétaires.

## PRIX DES ANNONCES

DANS L'EDITION TRI-HEBDOMADAIRE.

Six lignes, première insertion ..... 50 Cents.  
Chaque insertion subséquente ..... 13 "  
Dix lignes, première insertion ..... 67 "  
Chaque insertion subséquente ..... 17 "  
Au-dessus de dix lignes, par ligne ..... 7 "  
Chaque insertion subséquente, par ligne ..... 2 "  
Un quarté, à l'année ..... \$30.00  
Un demi-quarté, do ..... \$16.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

## BAS-CANADA.

Montréal, 8 Juin 1866.

## Nouvelles du Jour.

D'après le calme qui règne maintenant ici, on croirait qu'il n'y a jamais été question de féniénisme et d'invasion; quelques journaux parviennent bien encore à vendre quelques centaines d'extras, mais nous devons avouer que la population est tranquille.

Le Général Sweeney est, paraît-il, fait prisonnier.

Cette arrestation, si elle se confirme, est le coup de poing de la fin, — elle tranche pour ainsi dire la situation. Les nouvelles pourtant sont loin d'être parfaitement sûres malgré cela; on annonce qu'un corps considérable d'ennemis est débarqué à une cinquantaine de milles de Montréal; — la sécurité générale semble reposer sur l'intervention des autorités américaines, dont les troupes agissent peut-être avec quelque répugnance, à en juger par l'échec qu'elles ont subi à Malone.

En attendant, les autorités anglaises et canadiennes, après avoir insulté au gouvernement américain, lui baissent maintenant les pieds: c'est ainsi que la question des pêcheries se trouve aujourd'hui résolue par l'intervention anglaise. Naturellement c'est à notre détriment. Nous avions le traité de réciprocité à raison de l'avantage que les Etats-Unis retiraient de nos pêcheries; nous n'avons plus le traité, et les Américains jouissent encore de nos richesses du golfe.

Voici l'avis adressé à M. Seward par Sir Frederick Bruce, le ministre anglais à Washington:

"J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement du Canada a autorisé P. Fortin, écr., commandant du vaisseau du gouvernement *La Canadienne*, employé pour la protection des pêcheries du Canada, d'accorder des licences pour la pêche, moyennant la somme de cinquante centins par tonneau des vaisseaux qui seront destinés à faire la pêche. La licence demeurera en force pendant cette saison et donnera à ceux qui en seront porteurs, en autant que les pêcheurs canadiens sont concernés, toutes les privilèges dont jouissaient les porteurs de police sous le traité de réciprocité. Cette mesure est d'une nature provisoire."

Nous disons que la question se trouve ainsi réglée, parce que cet acte tend à consacrer en faveur des Etats-Unis un droit encore en litige.

La presse américaine, cependant, déplore les événements qui s'accomplissent sur les frontières.

Le *Times* parle ainsi:

"Un mot à nos concitoyens irlandais, au cœur honnête et loyal; un mot relativement au chef des évahisseurs. Le colonel O'Neill dont les exploits ont tant occupé l'attention depuis deux jours, n'appartient à l'armée rebelle et trahit qui combattait les Etats-Unis pendant la guerre. Un des actes de sa carrière militaire a été de rentrer en 1861, un régiment de sept cents Irlandais pour l'armée confédérée, parmi les soldats fédéraux prisonniers à Andersonville. Il persuada à ces pauvres faibles, qu'il valait mieux désertir et trahir le drapeau de leur pays d'adoption, que de mourir de faim, comme prisonniers de guerre. Peu après, il les conduisit à la boucherie dans le Mississippi, et la moitié d'entre eux périrent dans un combat contre la cavalerie de Grierson!"

## Feuilleton de "L'Ordre."

## LUISE ET MERCÈDES.

X.—DANS LE VESTIBULE ET DANS LE JARDIN.

Suite.

Il était environ dix heures du soir. Le marquis et Enrique venaient de se séparer pour se reposer des fatigues de leur long et pénible voyage. François, sûr désormais que son maître n'aurait plus besoin de lui, prit son manteau, se coiffa de son chapeau aux bords rabattus, et à la grande surprise de tous les domestiques, et particulièrement de Rose, qui s'était déjà affranchie de François, il se disposa à sortir.

— Qu'est-ce donc, monsieur François? Comment vous vous en allez! dit la soubrette avec étonnement.

— Oui, ma belle, mais pourquoi cette question?

— Pour rien, répliqua Rose; mais vous êtes un modèle de fidélité, vraiment! ajouta-t-elle avec un rire forcé et un accent qu'elle cherchait à rendre plaisant.

— Que voulez-vous dire, mademoiselle Rose?

— Tout simplement qu'à l'heure qu'il

## Et le World continue:

"Si, dit-il, ces hommes ont le droit de faire la guerre pour leur propre compte, toute autre réaction de citoyens à la même cause, et comme tous peuvent faire avec impunité ce qui est permis à un seul, il s'ensuivrait que toute la nation pourrait être engagée dans une guerre, alors que le gouvernement serait en paix avec tous. Rien ne saurait être plus absurde. Le droit de faire la guerre n'appartient donc pas aux citoyens, mais au Congrès, qui seul peut décider si nos relations pacifiques avec d'autres nations doivent ou ne doivent pas cesser."

Le *Courrier des Etats-Unis* et le *Messageur* concourent dans le même sens.

La proclamation du Président, M. Andrew Johnson devra naturellement produire de précieux effets.

On s'occupe grandement, dans les grands centres de la république, du procès de Jeff. Davis. La cour des Etats-Unis pour le district de Virginie est entrée en session mardi.

Les journaux du Nouveau-Brunswick rapportent qu'à une assemblée tenue dernièrement à Carleton, M. Wilmut a déclaré que sa conviction était que si les Provinces désiraient l'annexion aux Etats-Unis, l'Angleterre n'enverrait pas un seul homme pour les en empêcher. M. Tilley ajouta alors que non-seulement il croyait cela, mais qu'il pouvait affirmer positivement le fait, quoique le gouvernement impérial ne désire pas notre annexion aux Etats-Unis.

Ces gens sont les amis politiques de nos loyaux ministres qui ne craignent pas de souffler à leurs organes les épithètes d'infames et de traîtres à l'adresse de leurs compatriotes qui s'opposent à leurs affreux projets.

Les Chambres parlementaires doivent s'assembler à 3 heures dans leurs nouvelles bâtisses à Ottawa; la session ne promet pas de durer. On croit que demain même l'habes corpus sera suspendu, et qu'on s'occupera activement d'amender les actes concernant la milice de la Province.

Le *Canada* qui doit être bien informé, déclare que "si les troubles continuent à la frontière, il n'y a pas de doute que la session sera très courte, aussi courte que possible."

Somme toute, avant la fin de la quinzaine, l'invasion sera probablement un souvenir, le règlement des pêcheries un fait accompli, l'habes corpus continuera d'être révoqué, l'ambition d'une armée permanente aura pris de la consistance, la session touchera à sa fin, et l'or canadien cessera enfin de couler à flots dans les Provinces maritimes, suivant l'expression d'un journal de St. Jean, N-B.

Avant longtemps, sans doute, des délégués partiront de nouveau pour les Iles Britanniques. Ils y sèmeront la trahison et en rapporteront la ruine.

## Petit Bulletin.

Le "Courrier de St. Hyacinthe."

Cette feuille croit enfin pouvoir se percer sortir des épreuves qu'elle subit depuis quelques mois. Un de nos jeunes amis, M. Dunn, vient d'en prendre la rédaction en ces termes:

De ce jour, nous prenons la direction du *Courrier*. Nous n'avons pas besoin de faire aucune protestation de foi politique; le *Courrier* continuera à servir la cause qu'il soutient depuis cinq ans. Au reste nous tenons plus à faire connaître par l'ensemble de nos écrits que par un article d'apparat, notre commission filiale au vénérable Chef de l'Eglise Catholique, notre attachement inébranlable et sans réticences aux principes conservateurs, notre respect

des traditions, des institutions, de la langue nationale, notre fermeté courtoise dans la lutte, nos égards constants pour des adversaires qui sauront se respecter dans leurs procédés.

Nous serons au siège du Parlement durant la prochaine session et nous nous efforcerons de mettre nos lecteurs au courant des graves intérêts qui y seront agités.

OSCAR DUNN.

Nous souhaitons à notre jeune confrère beaucoup de succès dans une carrière dont il ignore encore sans doute les difficultés et les devoirs.

La manière dont il parle de la nomination de M. Delisle comme Percepteur des Douanes du port de Montréal nous indique qu'il se propose de tenir une plume indépendante. Espérons qu'il ne suivra pas aveuglément l'exemple de ses confrères en conservatisme, et que lorsqu'il se verra forcé d'avouer une infamie dans les intentions ministérielles, il saura briser avec des hommes qui ne sont jamais, et ici moins qu'ailleurs peut-être, identifiés avec des principes. D'ailleurs, le caractère que nous nous plaisions à reconnaître à notre ami, nous est une garantie pour l'avenir.

Le *Courrier* trouvera la réponse de son entrefilet du 7 dans notre numéro du 6.

La "Minerve."

La pauvre vieille fait évidemment du mauvais sang par le temps qui court: ses colonnes regorgent de réclames plus ou moins compromettantes. Mercredi, elle consacrait une longue colonne pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'elle avait reçu jusqu'à ce jour, et leur annoncer que la *Minerve* est le journal le plus intéressant du monde. De plus, elle eût devoir mettre en garde les Catholiques de Montréal qui seraient encore disposés à suivre les enseignements de leur Evêque, contre les choses qu'ils peuvent apprendre le dimanche en allant écouter la lecture des mandements épiscopaux, ou en lisant la publication dans l'*Ordre*.

D'après elle, nos colonnes ne seraient que le reflet des siennes: à cela il nous est bien permis, en notre qualité de gentilhomme, de protester, — d'ailleurs, la calomnie ne prendra pas, qu'elle en soit certaine.

Nous regrettons bien sincèrement les écarts dans lesquels elle s'est lancée tête baissée dans ces derniers jours, et nous osons croire qu'elle parviendra bientôt à chasser une bile d'autant plus dangereuse que la chaleur de l'été arrive et que le choléra asiatique pourrait bien être enveloppé dans son flanc.

La "Gazette de Joliette."

M. PIERRE ANDRÉ, chroniqueur, vient encore de faire dans la *Gazette*, — une chronique dont personne, croyons-nous, ne lui disputera la paternité. Nous n'avons pu tout lire naturellement, et nous souhaitons au public plus de patience qu'au pauvre journaliste. En revanche nous avons remarqué avec un certain intérêt la reproduction d'un entrefilet qui nous était emprunté et dont le cher rédacteur n'a évidemment pas saisi la portée. C'est la condamnation de la *Minerve* par Pie IX. Tant il est vrai qu'on n'est pas de force à la *Gazette*.

Le "Journal des Trois-Rivières"

entrain dernièrement dans sa deuxième année d'existence. Nous nous permettrons de souhaiter du succès à cette feuille dont le seul mérite à

nos yeux peut être, consiste à être un livre ouvert; or nous croyons que plus le peuple lira, plus il aura de chances de voir clair, en supportant même qu'il se soit à portée de voir les choses qu'à travers les épaisses nuages du *Journal*. Nous devons constater aujourd'hui avec plaisir que l'instruction fait de rapides progrès dans nos campagnes, et en conséquence nous pouvons conseiller à M. Cartier de se hâter de jeter, car sa chute approche nécessairement en proportion directe des succès de l'éducation.

## Proclamation du Président des Etats-Unis contre les Féniens.

Attendu que j'ai été informé que certaines personnes malintentionnées ont, dans le territoire et la juridiction des Etats-Unis, commencé à organiser et sont actuellement à préparer une expédition qui doit partir du territoire des Etats-Unis pour se diriger sur les colonies, les districts et le peuple de l'Amérique Britannique du Nord, sous la domination du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande, avec lesquels colonies, districts, peuple et Royaume, les Etats-Unis sont en paix, et

Attendu que les procédés susdits constituent une grave offense défendue par les lois des Etats-Unis et le droit des gens, en conséquence dans le dessein d'empêcher l'exécution de la susdite expédition illégale du territoire et de la juridiction des Etats-Unis pour maintenir la paix publique ainsi que l'honneur national et pour commander le respect aux lois des Etats-Unis,

Moi, Andrew Johnson, Président des Etats-Unis, après avoir consulté les bons citoyens des Etats-Unis de ne pas prendre part à une telle entreprise illégale, ni de l'approuver ou de la soutenir de quelque manière que ce soit, et j'exhorte tous les juges, magistrats, marshalls et officiers au service des Etats-Unis, à employer toute l'autorité que leur donne la loi pour empêcher l'entreprise illégale susdite, et arrêter et traduire en justice toutes les personnes qui peuvent y être engagées;

Et conformément à l'acte du congrès fait et pourvu en tels cas, j'autorise le Major-Général G. Meade, commandant de la division militaire de l'Atlantique, d'employer les forces de terre et de mer de la milice des Etats-Unis de la dite division, pour arrêter et empêcher l'organisation et l'exécution de l'expédition susdite.

En foi de quoi, j'ai signé et apposé le sceau des Etats-Unis.

Fait en la cité de Washington, ce 6ème jour de juin 1866, etc.

(Signé.) ANDREW JOHNSON.

## L'arrestation de Sweeney est contredite.

Un monsieur qui arrive de St. Jean, dit qu'il est impossible que Sweeney ait été arrêté comme la rumeur l'annonçait ce matin. Sweeney et son état-major, à son arrivée à St. Albans, auraient été conduits jusqu'à la frontière dans des carrosses appartenant aux principaux citoyens de cette place.

A cet endroit, ils se sont mis à la tête d'un corps de féniens armés et ont traversé la frontière. Cette nouvelle rapportée par un témoin oculaire, mettrait à néant la rumeur de l'arrestation de Sweeney qui, à cette

heure, doit être sur le territoire canadien à la tête d'un corps d'envahisseurs.

Du moment qu'il s'agit du féniénisme, un peu de facilité ne mesurée pas. C'est la *Tribune*, habituellement si sérieuse, qui sert à ses lecteurs la plaisante histoire que voici:

L'opinion générale parmi les Féniens est que Sweeney, Roberts et Stephens sont parfaitement d'accord et que leur dissentiment apparent n'est qu'une manœuvre destinée à dérouter les espions anglais. Avant son départ de France, Stephens a eu une entrevue strictement privée avec l'Empereur Napoléon, lequel a promis son appui matériel et moral à l'organisation féniénne, pourvu qu'un mouvement contre le Canada ait lieu dans le plus bref délai possible.

De cette manière, l'Angleterre se trouverait obligée d'envoyer des troupes au Canada et de surveiller activement l'Irlande. La crainte de complications sérieuses avec les Etats-Unis, et l'éventualité d'un soulèvement possible en Irlande, lui feraient les mains dans le conflit qui se prépare en Europe et l'empêcheraient d'y prendre part. Napoléon pourrait alors agir à sa guise et dicter ses conditions sans que l'Angleterre ait un mot à dire.

Si non é vero...

Le congrès s'est occupé des Féniens, et un représentant de l'Ohio a été jusqu'à demander qu'ils fussent reconnus comme belligérants, leur récente victoire sur les milices canadiennes ayant démontré qu'ils méritaient d'être considérés comme tels. Cette proposition, qui cachait un trait satirique à l'adresse de l'Angleterre, n'a pas été adoptée; mais elle a obtenu un succès d'hilarité qui a satisfait son auteur. C. des E.-U.

Les bruits de congrès semblent avoir pris beaucoup de consistance dans le public français depuis quelques jours, et avoir accablé la situation en général, si elle ne s'était pas détendue, subissant du moins un temps favorable à d'importantes négociations.

La vérité est que dans ces derniers jours la France, l'Angleterre et la Russie ont redoublé d'efforts pour empêcher l'ouverture des hostilités. Ce n'est pas que ces trois puissances aient conçu le dessein d'imposer comme arbitres et de régler à elles seules les questions qui menacent de troubler la paix générale par une vaste guerre. La tâche des neutres est à la fois plus circonscrite et plus pratique. Les causes de la guerre sont élatantes; elles sont étroitement liées à des questions qui divisent l'opinion et les gouvernements depuis plusieurs années.

Le terrain des négociations est donc tout indiqué, et c'est le rôle des neutres qui apportent dans l'examen de la situation actuelle plus de modération et de calme que les puissances directement engagées dans le conflit, de chercher dès à présent une base d'arrangement qui préviendrait la guerre et la rendrait inutile. Tel est l'objet des négociations qui ont eu lieu dans ces derniers temps et qui se poursuivent à Paris, à Londres et à Saint-Petersbourg.

Si ces trois cours parviennent à se mettre d'accord sur une base d'arrangement, alors elles la transformeront en une proposition qui sera soumise aux parties intéressées, et qui devant l'entente préalable des médiateurs peut avoir en effet quelque chance d'aboutir.

On voit combien la tâche entreprise par ces grandes puissances est difficile; mais enfin elle est un suprême effort en faveur du maintien de la paix; et quoiqu'elle ne nous inspire

pas une confiance prématurée, nous désirons vivement qu'elle réussisse.

LA MEILLEURE DES SITUATIONS. — Sous ce titre, le *Figaro*, journal humoristique de Vienne, publie ce qui suit:

L'Autriche et la Prusse sont en présence.

Elles ne peuvent pas s'attaquer parce qu'elles abhorrent l'agression.

Elles ne peuvent pas se défendre parce qu'ou ne les attaque pas.

Elles ne peuvent pas commencer la guerre parce qu'il n'y a pas de casus belli.

Elles ne peuvent pas faire la paix parce qu'il n'y a pas eu de guerre.

Elles ne peuvent pas conclure d'armistice parce que les hostilités n'ont pas encore commencé.

Elles ne peuvent pas désarmer parce que, de leur propre aveu, elles n'ont pas armé.

Elles ne peuvent pas non plus négocier, car les négociations diplomatiques ont pris fin.

Elles ne peuvent pas reprendre ces négociations, parce qu'elles n'ont pas été rompues officiellement.

Donc l'Autriche et la Prusse ne peuvent ni s'attaquer, ni se défendre, ni faire la guerre, ni faire la paix, ni conclure d'armistice, ni commencer les hostilités, ni négocier.

L'Autriche et la Prusse sont réduites à l'inaction.

Donc, la situation actuelle ne peut pas être modifiée.

Meis ce qui ne peut pas être modifié ne peut pas non plus être amélioré.

Or, ce qui ne peut pas être amélioré est évidemment ce qu'il y a de meilleur.

Donc, la situation actuelle est la meilleure, *quod erat demonstrandum*.

Les pauvres et les institutions charitables apprendront avec douleur la mort de Madame Jules Quesnel, arrivée mercredi. La défunte était âgée de 73 ans.

Comme toutes les nobles âmes, Madame Quesnel laisse de bien vifs regrets dans le cercle de ses parents et de ses amis, car ceux qui l'approchaient ne savaient qu'admirer la richesse de son caractère et la grandeur de ses vertus.

Cette mort frappe bien vivement encore les classes pauvres dont Madame Quesnel était la Providence; depuis longtemps elle soutenait des institutions de charité, et notamment l'Asile des Orphelins de l'Eglise des Récollets. On pouvait dire de sa bourse qu'elle était toujours pleine et toujours vide.

Entreprendre de faire l'éloge de cette belle âme serait téméraire; d'ailleurs nous craignons de troubler même la modestie de sa mémoire.

Une consolation reste à ceux qui pleurent, c'est la pensée qu'ils ne seront pas oubliés dans les prières d'une âme sainte.

## Institut des Artisans Canadiens.

Comme on pourra le voir par l'annonce, ce soir aura lieu, dans la Salle St. Joseph, une assemblée extraordinaire de cette Société, à laquelle tous les membres se feront sans doute un devoir d'assister.

Une lecture sera faite par M. A. N. Montpetit, avocat, sur un sujet plein d'intérêt et qu'on ne connaît peut-être pas suffisamment: L'IMPRIERIE. Nul doute que le jeune et savant lecteur ne fera pas regretter aux assistants le quart-d'heure qu'ils auront passé à l'entendre.

Cette séance est publique, et tous les amis de la littérature sont invités à y assister.

## L'invasion.

6 juin, 10.30 a. m.

Les féniens, partis de Pottsdam, s'avancent sur le canal de Beauharnais.

Un autre corps de féniens vient dans la direction de Philipsburgh.

10 h. 55 m. a. m. — Nous avons des nouvelles positives que le général Sweeney est arrivé à St. Albans ce matin.

Hemmingford, 5 juin.

On vient de savoir que les troupes américaines ont attaqué les féniens à Malone et ont été défaits.

850 féniens sont à six milles d'ici. Le col. Smith a télégraphié au gén. Lindsay lui demandant des ordres.

Malone, 5 juin.

Sweeney travaille à relever le moral de ses soldats. Il médite sans doute une attaque.

St. Albans, 5 juin.

Sweeney est arrivé ici: il vient de Malone. Il cherche à faire renaitre l'enthousiasme. On appréhende une démonstration pour demain.

Rouse's Point, 5 juin.

Sweeney est passé ici vers six heures ce soir.

Cornwall, 5 juin, minuit.

Un fort détachement du 47<sup>e</sup> régiment est arrivé ce matin. Il vient du théâtre de l'action au Fort Erie.

La *Grey Battery*, aussi de Fort Erie, est arrivée par le même train.

Un fort détachement du bataillon d'Argenteuil est arrivé dans l'après-midi. D'autres arrivages sont attendus d'heure en heure.

Les canonniers *Royal* et *Hercules* font le service sur la rivière entre ici et Beauharnais.

Le Vice-Chancelier Sprague, président la cour de Chancellerie, a laissé convertir le Palais de Justice en casernes. Il fera sieger la Cour dans l'Eglise Presbytérienne. Le collège central a été évacué par les élèves pour être aussi converti en casernes. La force militaire, ici, est forte et dans une excellente condition. Les autorités d'ici sont informées du mouvement de corps considérables de féniens du côté américain. Mais les rapports qui nous viennent de ce côté sont tous strictement cachés. Il se manifeste de la désaffection parmi la population, parce qu'on ne la pourvoit pas d'armes. Elle se montre très désireuse de servir.

On fait la patrouille nuit et jour, à l'Est et à l'Ouest à vingt milles de la frontière.

St. Jean, 5 juin. — Tout est tranquille. Il ne paraît pas que les Féniens aient traversé les frontières hier soir.

Le télégramme suivant a été reçu par M. P. L. Buchanan, agissant comme député adjoint dans la cavalerie volontaire: "Tout va bien ici. Dans le combat de Ridgway, il n'y a eu personne de tué dans le 13ème régiment. Nous avons quarante blessés; sur ce nombre, il n'y a que le lieutenant Routh qui le soit dangereusement. Nous espérons néanmoins le sauver. On reconnaît que tous les soldats et officiers se sont conduits admirablement; l'exception du colonel Booker; mais nous espérons qu'il finira par se disculper."

Québec, 5 h. 40 m. a. m.

Les troupes venues par le *Nova Scotia* ont été choisies pour les différents régiments stationnés en Canada. Elles forment un corps de 506 hommes, avec 19 officiers de ligne et d'artillerie. Cent de ces hommes doivent rester à Québec et le reste ira dans l'ouest.

L'excitation est intense.

Buffalo, 6 juin, midi.

Les féniens prisonniers à bord du vapeur Michigan ont été relâchés. Les officiers ont été admis à caution, et les

A continuer.



1866. COMPAGNIE DES VAPEURS OCEANIQUE DE MONTREAL ARRANGEMENT D'ETE.

Les Passagers sont enrégistrés pour London-derry et Liverpool.

Des Billets de Retour peuvent être obtenus à des Prix réduits.

LA LIGNE DE LA MAILLE de cette COMPAGNIE se compose des Vaisseaux suivants de Première Classe:

|                |            |                  |
|----------------|------------|------------------|
| Moravian       | 2,650 ton. | Capt. Alton      |
| Peruvian       | 2,600 ton. | Capt. Ballantine |
| Hibernian      | 2,434 ton. | Capt. Dutton     |
| Nova-Scotian   | 2,300 ton. | Capt. Brown      |
| North-American | 2,284 ton. | Capt. Kerr       |
| Danmark        | 1,300 ton. | Capt. Watt       |

Transportant les Mallets du Canada et des Etats-Unis.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de QUEBEC tous les SAMEDIS, pendant la saison, allant à Loxley (Londonderry), pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallets et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.

Et leur LIGNE de GLASGOW des vapeurs: ST. DAVID, 1,650 Tons., Capt. AIRD, ST. ANDREW, 1,432 " Capt. SCOTT, ST. GEORGE, 1,784 " Capt. KERR, ST. PATRICK, 1,207 " Capt. THORNTON.

Faisant voile entre la Clyde et Montréal (touchant à Kingston (Dublin) le voyage intérieur) à des intervalles réguliers durant la saison de navigation du St. Laurent.

Les Steamers de la LIGNE de la MAILLE partent de Québec comme ci-dessous, savoir:

|                |            |                 |
|----------------|------------|-----------------|
| Belgian        | 2,434 ton. | Samedi, 2 Juin  |
| North-American | 2,284 ton. | Samedi, 9 Juin  |
| Nova-Scotian   | 2,300 ton. | Samedi, 16 Juin |

PRIX DU PASSAGE de Montréal à London-derry ou Liverpool:

|                            |              |
|----------------------------|--------------|
| CABINE                     | \$70 et \$80 |
| (Selon les accommodations) |              |
| PONT                       | \$25.00      |

On ne peut retenir des cabines à moins de payer d'avance.

Un Médicin expérimenté est à bord de chaque Vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à H. & A. ALLAN, Coin des Rues Yonville et de la Commune, Montréal.

Où à la STATION DU GRAND-TRONC, Portland, 30 mai.

DEVINS VEGETABLE WORM

PASTILLES

Sont certainement le Remède le plus efficace pour la

DESTRUCTION DES VERTÈbres QUI SONT ENCORE CONNUS.

ESSAYEZ-LES et SOYEZ CONVAINCUS

Demander les "PASTILLES-AVERS VERTEBRALES" et ne vous laissez pas imposer par l'offre d'une autre Préparation.

Ces PASTILLES sont purement végétales, Elles sont agréables au goût, Elles n'ont rien d'offensif à la vue.

Et sont les seules LOSANGES Anthelmintiques admises et recommandées par la Faculté Médicale comme spécifique pour les cas de Vers intestinaux.

Chaque Boîte renferme 30 Pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer aussi que ces PASTILLES sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS", comme garantie contre la contrefaçon, et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

Préparées seulement et en vente, en Gros et en Détail, chez

DEVINS & BOLTON, CHIMISTES, Près le Palais de Justice, MONTREAL.

En vente aussi chez H. R. Gray, R. Birk, J. H. Forman, R. S. Latham, Dr. J. H. Richelieu, Dr. Raymond et J. Goulden, Pharmaciens.

N.B.—On fournit les Acheteurs en Gros, raison d'un escompte libéral.

30 mai.

AUX Marchands de la Campagne, A VENDRE

PRIX MODERES, SAVOIR:

500 Boîtes Gomme pour teindre en Noir, 10 Quarts Poudre Vieux, 35 Grosses Teintures de Jusdon, 2000 Lbs. Camphre en Gomme, 15 Barils Cream de Tart, 10 Sacs Gomme Arabique, 10 Balles Houblon, 400 Douzaines Huile de Castor, 65 Grosses " de Palma Christi, 48 " de Rose, 20 " de Gargling Oil, 225 Douzaines Poudre de Condition, 250 Grosses Pastilles à Vers de DEVINS, 78 " Essence de Peppermint, 47 " de Cannelle, 50 " d'Epinevite, 20 " de Musc, 15 " Eau de Lavande, 15 " de Cologne, 180 " Poudre Allemande.

DEVINS & BOLTON, PHARMACIENS, Près le Palais de Justice, Montréal, 30 mai.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.

DIRECTEURS: BENJ. COMTE, Ecr., Président; HUBERT PARE, Ecr., ANDRÉ LAPIERRE, Ecr., ALEXIS DUBOIS, Ecr., JES. LAMARQUE, Ecr., LOUIS COMTE, Ecr., MIC. LEFEBVRE, Ecr., F. J. DURAND, Ecr., L. A. H. LATOUR, Ecr.

La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres Compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sécurité. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'Assurance pour Propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, Rue St. Sacrement.

Ant. Comto, Secrétaire, 30 mai.

Livres nouveaux.

Jésus-Christ, Etudes sur sa Vie et sa Doctrine, dans leurs rapports avec l'Histoire de l'Humanité, par le Dr. J. N. Sopp, 2 Vols. in-8, \$3.00.

Philosophie suivant les principes de St. Thomas, par Ant. Gondin, traduit par Th. Bourard, 4 Vols. in-8 brochés, 6.00.

Un Religieux Dominicain, le P. Hyacinthe Besson, sa Vie et ses Lettres, par E. Carlier, 2 Vols. in-8, 3.00.

Histoire de St. Bernard, par le P. Ratisbonne, 2 Vols. in-12, 1.25.

Une Chrétienne à Rome, in-12 broché, 0.88.

Le Pasteur Apostolique, par le P. Ducos, 3 Vols. in-12, 1.50.

Les Lettres de St. Olier, fondateur de St. Sulpice, 2 Vols. in-32 broché, 0.63.

L'Enfant de Marie, ses Titres, son Esprit, ses Obligations, par A. M. D. G., in 18 broché, 0.60.

Chants à Marie, Paroles du P. Lefèvre, Musique du P. Lamblotte, 1.50.

La première Partie, broché, 0.50.

La deuxième Partie, broché, 1.80.

La troisième Partie, broché, 1.80.

Choix de Cantiques pour toutes les Fêtes de l'année, par le P. Lamblotte, in-8 broché, 0.50.

En vente à la Librairie de J. B. L. ROLLAND & FILS, 12 et 14, Rue St. Vincent, 28 mai.

Fabrique canadienne de Bandages

F. GROSS, Fabricant et Inventeur de Bandages à ressort élastique, et manufacturier d'instruments à dent genre pour les difformités physiques, et travaillant le cuir, l'acier et le fer, 36, CARRE VICTORIA, Montréal.

Listes des Articles toujours disponibles:

Bandages Herniaires et Omphaliques de toute description.

Bandages suspensifs et Ceintures de toute description.

Nouvelles Bretelles pour les Epauls et l'expansion de la Poitrine, pour Dames et Messieurs.

Bas élastiques en Coton, Fil et Soie, do pour préserver les chevilles, do do pour garantir les genoux, do Sacs à Epingle, Bonnets pour la tête, Supports de Lendres, en drap ou cuir, Béquilles invisibles pour la courbure de l'épine dorsale.

Instrument pour les jambes crochues, Béquilles faites à ordre, Ressorts au acier de toute description.

—Aussi—

Un assortiment considérable de Seringues, et autres ouvrages en gomme élastique, toujours disponibles, et une variété d'autres articles qui ne sont pas mentionnés.

Toutes les réparations nécessaires aux articles susdits faites avec soin et à des prix modérés.

CERTIFICATS:

Ayant fait depuis longtemps usage de Bandages herniaires, Suspensifs, Ceintures, Goussetiers, Supports, &c., de M. Ferdinand Gross, j'ai trouvé aussi bons que ceux des meilleures fabriques anglaises et américaines. En conséquence, je les recommande aux médecins et au public. Signé: W. Marden, M. D., Rue Ste. Anne, 17 mars 1857.

M. Ferdinand Gross a fabriqué avec beaucoup d'habileté plusieurs supports mécaniques pour différents malades, à ma recommandation. Il fabrique des goussetiers, des supports pour les chevilles, etc., et il peut, par des inventions ingénieuses et bien exécutées, soulager plusieurs personnes infirmes d'un des cas semblables. Les malades de Québec n'auront donc plus le trouble de faire venir de ces instruments de New-York ou d'ailleurs. (Signé) G. FERNET, M. D., Québec, 6 mars 1857.

M. Ferdinand Gross a fabriqué à ma suggestion, pour quelques-uns de mes patients, des Bandages, Bas élastiques, etc., et il s'en est acquitté d'une manière très-satisfaisante. M. Gross est toujours monté disposé à satisfaire ceux qui l'encouragent, et il l'a fait avec toute l'habileté et la bonne volonté dont il est capable. (Signé) J. E. J. LANDRY, M. D., Québec, 11 mars 1857.

J'ai fait usage des Côtes mécaniques, Bretelles pour les Epauls et l'expansion de la Poitrine, de M. Ferdinand Gross pour le plus grand avantage de mes patients, et je les recommande au public comme très-utiles et pouvant obtenir du succès dans tous les cas où ils pourraient être requis. (Signé) P. J. BARRY, M. D., Québec, 17 mars 1857.

23 mai 1866—m E.

NOUVELLE IMPORTATION D'EUROPE.

Par SS. Andrews, Depdor, West Wind et City of Hamilton.

Les sous-signés reçoivent dans le moment et continueront à recevoir par les Steamers durant la présente saison, un Assortiment des mieux choisis

D'Épicerie Anglaises et Françaises, Consistant en

Vins d'Espagne, Portugal et Bordeaux, Fruits d'Espagne, des Indes, etc., Fromages Anglaises, Suisses et Allemands, Jambons de Westphalie, Bacon d'Irlande, Porter et Ale Anglaises des meilleures marques.

—Aussi—

Un Assortiment complet de Marinades, Sauces, Moutarde, Capers, Olives, Viande marinée, Confitures, Jelly, etc., de Crosse & Blackwell.

La plus grande attention sera apportée dans l'exécution des ordres de la Campagne.

Toute livraison sera faite gratis à aucune station et aux environs de la Ville.

Le public est respectueusement invité à venir visiter notre Etablissement.

DUFRESNE & MCGARITY, 228, Rue Notre-Dame, 21 mai.

J. LEVEILLE, ARTISTE-PHOTOGRAPHE.

Photographies, Peintures à l'huile et Cartes de Visite pour Albums, pris dans les derniers goûts.

236, Rue Notre-Dame, 30 mai.

Dr. L. J. B. LeBLANC, CHIRURGIEN-DENTISTE, Elève et Successeur du Dr. JORDAIN, 581, RUE CRAIG, 581, MONTREAL.

Au Coin de la Rue Cité, De 9 heures à 5 heures. 28 mai.

Compagnie du Richelieu

Ligne Régulière de Vapeurs de la Malle Royale ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. LABELLE, partira pour Québec, CE SOIR, à SEPT heures, arrêtant aux ports intermédiaires.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. NELSON, partira pour Québec DEMAIN SOIR, à SEPT heures, arrêtant aux ports intermédiaires.

PRIX DU PASSAGE: Première Classe, \$2.50 (Repas et Lits ouverts dans la Chambre des Messieurs inclus.)

Seconde Classe, \$1.00

Les Billets de Passage seront vendus au Bureau sur le Quai.

Les Cabines ne seront retenues qu'en prenant les Billets au Bureau.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, soit signé à cet effet.

Un plus amples informations s'adresser au Bureau, 203, Rue St. Sacrement.

J. B. LAMERRE, Agent général.

MAGASIN DE

Marchandises Seches.

THOMAS LAMOREUX, 113, Rue Notre-Dame, DANS LA BATISSE DE L'INSTITUT-CANADIEN.

Le sousigné a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert, depuis le 1er Mai dernier, un MAGASIN de MARCHANDISES SECHES, où l'on trouvera les plus belles et les plus nouvelles et les plus à la mode. On sollicite une visite. Toutes les Marchandises sont offertes à TRÈS-BAS PRIX.

THOMAS LAMOREUX, 16 mai.

MAGASIN de PAPETERIE COIN DES

Rues Notre-Dame et St. Jean

MURRAY & CIE. viennent de faire des additions considérables à leur Fonds de PAPETERIE GENERALE, de BLANCS, etc., etc., et se trouvent actuellement par le Shandon et l'Adel, un très-grand Assortiment d'EFFETS ANGLAIS, comprenant:

Papiers à Lettre et à Notes et Enveloppes, Fouscapes, rayés et uni, Leignes, Journaux, Cahiers de Comptes, Encres de Toole, Stephens et de Walden, Plumes de Gillott, Mitchell, Collins, Perry et autres.

Billets gommés, en grande variété, Plumes et Canifs de Rodgers et Wostenhold, Kn un mot, tout ce qui est nécessaire aux Maisons Commerciales, aux avances les plus modernes à argent comptant.

Livres de Blancs rayés et reliés suivant l'importance de la forme, dans le meilleur style, au plus court avis et à prix modérés.

Les Marchands respectueusement invités à venir nous faire visite. On traite libéralement avec ceux de la campagne.

MURRAY & CIE., Magasin de Papeterie, Coin des Rues Notre-Dame et St. Jean, 16 mai.

Acte concernant la Faillite 1864

IN RE JAMES MURRAY, de Montréal, Insolvable.

Les Créanciers de l'insolvable sont notifiés qu'il a été déclaré exécuté par la majorité légale de ses Créanciers, et qu'à moins d'opposition à ce soit faite dans les dix jours après la dernière insertion de cette annonce, j'irai sur ce titre conformément à ses termes.

JOHN WHITE, Syndic, Montréal, 21 mai 1866.

Ferronneries pour Fourneaux de Maisons.

Poêles de Cuisine, de la meilleure qualité, pour Charbon et Bois.

Ustensiles de Cuisine, un Assortiment complet.

—Aussi—

Couverts de Plats, Plateaux à Thé, Thières et Cafetières, Pots à Confitures, Couteaux de Table de Jos. Rogers & Cie., Cuillères et Fourchettes Electro-plaquées, Sets de Toilette, Bains, Poignées de Portes, etc.

GEO. HAGAR & Cie., 520 et 522, Rue St. Paul, 9 mai.

MAGASIN de CHAUSSURES, EN GROS ET EN DETAIL, No. 133, Rue Notre-Dame, MONTREAL, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET GOSFORD, 1re Porte après le Jardin du Gouvernement, ENSEIGNE DE LA

BOTTE ROUGE.

Le sousigné, tout en remerciant les nombreux Praticiens de leur encouragement libéral, a l'honneur de les informer qu'il a déménagé son Magasin du No. 34, Place Jacques-Cartier, à l'adresse ci-dessus, où il tiendra un Assortiment bien plus complet de

CHAUSSURES POUR DAMES

Bottines en Satin, en Maroquin, en Veau français, Aussi, Sandales en Tapin, en Maroquin, etc.

POUR MESSIEURS:

Bottes, Bottines, Souliers, en Cuir vernis, en Veau français, en Chèvre, etc.

Prix modérés et la portée de toutes les bourses.

JOS. VALADE, Propriétaire, 27 avril.

MAGASIN de CHAUSSURES. DEMENAGEMENT.

MOISE VARY, No. 72, Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE LA GROSSE BOTTE.

Le sousigné, tout en remerciant ses nombreux pratiques de leur encouragement libéral, a l'honneur de les informer qu'il a transporté son Magasin de la Rue Notre-Dame au No. 72, Rue St. Laurent, où il tiendra constamment en mains un Assortiment des plus complets en Chaussures de tous genres, qu'il vendra au plus bas Prix.

MOISE VARY, 18 mai.

MAISON RICHELIEU No. 49, Rue Notre-Dame,

ENSEIGNE DU PETIT STEAMBOAT.

Porte voisine de l'ancienne maison J. B. Baudry, EN GAGNANT LE FAUCONNÉ QUÉBEC.

P. V. LESPÉRANCE

Informez ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin à l'endroit ci-dessus, et qu'il aura constamment en main un assortiment très-varié de marchandises de goût et d'étape qu'il vendra à très-bas prix, et aussi, ce qui offre un grand avantage à ceux qui veulent habiller leurs enfants, un lot de COUPONS D'ETOFFES A ROBE de 3, 4, 5 et 6 verges, valant depuis 20 sous à 30 sous, qu'il offre au prix réduit de 15 sous la verge. Les parents feront bien de se hâter, car le nombre de ces coupons est limité.

M. LESPÉRANCE voulant abandonner le commerce des HARDWARES et en ayant encore beaucoup en main, est décidé de les vendre à une réduction de VINGT-CINQ POUR CENT à meilleur marché qu'ailleurs. Ainsi on peut se procurer

Un habillement en tweed pour \$4.00

Un habillement en drap noir très-bien fait, pour 10.00

Un habillement en tweed, soie et laine pour 12.00

Un TAILLEUR expérimenté est attaché à la maison pour prendre les mesures.

AVIS AUX DAMES.

M. LESPÉRANCE attire respectueusement l'attention des Dames sur son assortiment de FLEURS, CHAPEAUX, RUBANS, etc.

Une modiste très-capable confectionnera tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier.

Faites une visite à la MAISON RICHELIEU, pour vous assurer du bon choix et du bon marché des marchandises avant d'aller ailleurs.

9 mai.

Madame SAMUEL POULIN, MODISTE.

A TRANSPORTER son MAGASIN de ROBES à l'endroit ci-dessus occupé par MM. Bertrand & Pelletier, porte voisine de M. N. Marien, No. 67, RUE NOTRE-DAME. Pour répondre plus facilement aux nombreuses Commandes des Dames de Montréal et de la Campagne qui ont bien voulu la patronner et auxquelles elle s'efforce d'offrir ses meilleurs remerciements, Mme S. P. tiendra constamment un Assortiment varié et choisi des ROBES et NOUVEAUTES les plus élégantes et les plus en renom. Ce choix toujours d'un goût nouveau comprendra les Colliers de tout genre, les Poikas, les Manchettes, les Robes de Noces, et du Soir, les Toilettes de Bal et de Matin, outre toutes espèces d'habilllements d'Enfants, le tout confectionné d'avance ou fait sur commande.

Mme S. P. recevra au 1er Mai un Assortiment de Chapeaux de Dames importé directement de Paris.

7 mai.

Laurent, Laforce & Cie., AGENTS DES CELEBRES PIANOS

HAZELTON—New-York, KNABE—Baltimore, MARSHALL & TRAVER—Albany, AINSI QUE

D'HARMONIUMS D'EGLES et DE SALONS.

LES sous-signés sont les seuls représentants en Canada des grandes Manufactures de ce genre.

Le nom de ces maisons est à lui seul une garantie suffisante, tant de la solidité et de la durée, que de l'élégance, du beau fini et des qualités harmonieuses de ces magnifiques Instruments qui ont obtenu une perfection qu'il est impossible de surpasser.

De plus, les sous-signés offrent leur clientèle personnelle pendant cinq ans, que les Pianos qu'ils offrent en vente ne sont nullement affectés par la variation de notre climat.

Quant aux conditions de paiement, elles sont les plus faciles, et nous invitons respectueusement le public à visiter notre Etablissement, où il trouvera, en outre, une Importation considérable de PIANOS de MUSIQUE les plus récents de France, d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis.

LAURENT, LAFORCE & CIE., 233, Rue Notre-Dame, 4 mai.

AVIS.

A. BRAHADI, Etablissement de Fourrages, 199, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

Entreprend toutes sortes de Broderies en Or, et dans les Styles anglais et français; Costumes militaires, Insignes et Bannières pour Sociétés, etc., etc.

Séraph, Ornaments d'Eglises et Ouvrages de Fantaisie de toute description exécutés de la manière la plus élégante et la plus moderne.

9 mai.

PHOTOGRAPHIE.

H. N. GRENIER, Artiste-Photographe, a l'honneur de prévenir le public que PENDANT UN MOIS, à compter de ce jour, il exécutera UNE DOUZAINES de CARTES PHOTOGRAPHIQUES au tiers du Prix ordinaire, c'est-à-dire de 10 sous.

Il se flatte de donner entière satisfaction à ceux qui voudront bien se prévaloir de cet avantage limité à un seul mois.

239, Rue McGill, Montréal, 9 mai 1866.

NOUVELLE Boutique de Teinturier.

La seule BOUTIQUE en Canada où le VIREUX peut être rendu NEUF sans que la TEINTURE soit par le DEGRADATION, est à l'Etablissement de New-York de

G. LAMPE, No. 204, Rue Notre-Dame, 17 août.



AVIS SPECIAL.

Le Fonds de MEUBLES UNIS et de FANTAISIE du sousigné est maintenant complet, et comprend tous les ARTICLES qui forment la

BRANCHE DES MEUBLES, DEPUIS LES

Plus beaux Meubles de Salon, de Salle à Diner, de Bibliothèque et de Chambre, jusqu'aux Meubles les plus unis, le meilleur marché et d'un usage général.

Une attention particulière est apportée dans l'exécution des ORDRES D'ENVOI par Bateau.

Des FONDS de CHAISES en JONC et en BOIS sont reçus tous les jours de la Manufacture à la Campagne.

Un Assortiment considérable d'ACAJOU SOLIDE de toute épaisseur et venant à différents Prix, constamment en main, et sera vendu pour argent comptant, ou en échange pour des MEUBLES de première classe.

Veillez venir examiner notre FONDS et vous enquérir de nos PRIX avant d'acheter ailleurs, car on fait une épargne de 15 pour 100 en achetant à

L'Etablissement de Meubles de McGARVEY, Nos. 7, 9 et 11, Rue St. Joseph, Deuxième Porte de la Rue McGill, 28 mai.

J. D. LAWLOR, Manufacturier et Marchand de

MACHINES A COUDRE, Invite très-respectueusement ceux qui doivent acheter des MACHINES A COUDRE à venir examiner notre grande variété de Machines à Coudre de Ire classe avant d'acheter ailleurs. Nous offrons en vente des MACHINES pour FIL, CIRE pour toutes espèces

d'Ouvrages; Machines de Singer de notre propre manufacture; Machines de Singer faites par la Compagnie Manufacturière Singer de New-York; Machines (qui ne font aucun bruit) de Singer, Bradford & Co., par Tailleurs, Cordonniers et Familles; Machines de C. Irwin & Cie, qui ont obtenu le premier prix; Machines de Famille de Wilcox & Gile; aussi, toutes espèces de Machines employées dans la manufacture des Bottes et des Chaussures.

N.B.—Toutes les Machines vendues ici sont garanties donner satisfaction, ou bien l'argent est remis. Fil de Soie, Coton et Toile, Aiguilles, Navettes, Huiles et toutes espèces de Fouritures pour Machines à Coudre, constamment en main. On enseigne aux D

## HUILE EGYPTIENNE.

La plus grande Découverte du 19<sup>e</sup> Siècle  
Douleurs soulagées sans l'aide de la Médecine

## L'HUILE EGYPTIENNE

FAIT DISPARAITRE LA  
Douleur Instantanément!

Jamais, depuis que la Science de la Médecine est venue dans le monde, il n'a été introduit de Préparations qui puissent soulager les Maux et les Douleurs dont la chair est réfractaire aussi efficacement que l'HUILE EGYPTIENNE.

Aucun cas de Rhumatisme ou de Neuralgie, quelque désespéré qu'il soit, ne peut se pas retirer de l'usage de l'application de cette Préparation.

Pour la Pyérite et les Maux de Gorge, l'Huile Egyptienne est le seul Remède qui, dans cette génération, On la trouve aussi efficace que dans les cas les plus sévères de Maux de Gorge et d'Oreilles, que pour les simples Coupures ou Gerçures. On qui peut paraître presque incroyable à propos de cette Huile, c'est que les Douleurs jusqu'ici considérées comme incurables, sont soulagées par l'usage de trois ou quatre bouteilles.

Les Médecins, en dépit des préjugés de leur profession, ont admis que c'était une découverte très-précieuse.

Chaque personne devrait se procurer une bouteille de l'Huile Egyptienne, car, de l'avoir sous la main, car en cas de besoin, on ne peut la trouver que dans les Pharmacies et les magasins de drogues.

On peut la prendre intérieurement avec la plus grande sûreté, car elle est garantie ne contenir aucun ingrédient dangereux et est un extrait purément végétal. L'Huile Egyptienne est le Remède le plus économique, car il en faut une très-petite quantité pour obtenir l'effet désiré. Un Pharmacien distingué remarque avec raison qu'il a trouvé qu'il y a de la vertu dans quatre gouttes de l'Huile Egyptienne, dans quarante des bouteilles actuellement devant le public.

Des directions dans les deux langues accompagnent chaque bouteille. — Prix, 25 cts. et 50c. la bouteille. A vendre par les Pharmacies et les marchands de médecine.

BARNES HENRY & C<sup>ie</sup>,  
Montreal.

Agents pour le Canada.

L. J. A. SURVEYER,

Ci-devant chez Thos. Davidson et successeur de R. Kerr & C<sup>ie</sup>.

A OUVERT UN MAGASIN

de

Ferronneries, Poêles, Faïence et

Verrerie,

ARGENTERIE ELECTRO-PLAQUEE,

Ustensiles de Cuisine, etc.,

521, RUE CRAIG,

En face de la Rue St. Charles Borromeo,

MONTREAL.

27 avril.

bm-63

AVIS IMPORTANT.

M. SAM. CHAREST a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général que l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son Magasin de Marchandises Séries, le met dans une position à pouvoir augmenter considérablement son Assortiment, qu'il est des plus variés et des mieux choisis. Il continuera comme par le passé à servir ses pratiques avec un seul prix. Il a aussi un Tailleur et une Modiste attachés à son Magasin. Nos conseils au public d'aller lui faire une visite avant de faire leurs emplettes. Il se fait un plaisir de montrer ses Marchandises quand même on n'achète pas.

ENSEIGNE DU PAVILLON FRANÇAIS,

No. 3, RUE ST. LAURENT,

Près la Rue Craig.

23 avril.

61

NOEL PRATT,

Meublier et Sculpteur

de Gout et de Fantaisie,

No. 39, GRANDE RUE ST. LAURENT,

Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et informe le public qu'il tiendra toujours en Magasin un grand Assortiment de

MEUBLES

de Gout, de Fantaisie et Unis.

TELE. 400.

SETS DE SALON,

DE SALLE A DINER,

DE CHAMBRE A COUCHER,

SIDE-BOARDS,

COUCHETTES FRANÇAISES à Coins ronds, SOFAS,

CHAIRES EN CRIN,

LAVEMAINS, Dessus en marbre et en Bois.

Il fera aussi à ordre, comme par le passé, toutes les MEUBLES qu'on voudra lui commander. M. N. P. est le fournisseur d'une grande quantité des premières familles de Montréal et des environs. Il a aussi, ainsi que les premiers Bateaux à Vapeur de la Compagnie de Richelieu, il emploie les Ouvriers les plus capables et les meilleurs Sculpteurs d'un Canada.

Le public est spécialement invité à visiter son Etablissement, afin de constater l'élégance et la solidité de ses Ouvrages, avant d'acheter ailleurs, et l'on sera convaincu qu'il est l'établissement le plus complet et le plus agréable.

BIEN BEAUX MEUBLES

A DES

PRIX MODERES.

18 avril.

59

Dépot Médical.

Dr. J. M. TURCOT & C<sup>ie</sup>,

PHARMACIENS,

IMPORTATEURS ET DETAILLEURS DE

DROGUERIE, PARFUMERIE,

MEDECINES

Françaises, Anglaises, etc., etc.,

252, Rue Notre-Dame, 252,

(Vis-à-vis la Rue St. Lambert),

MONTREAL.

11 avril.

CHOQUET & LACHAPPELLE,

AVOCATS,

41, RUE ST. VINCENT, 41,

MONTREAL.

20 avril.

64

## ALARME-DION.

Cette remarquable invention est maintenant arrivée à un degré de perfection tel que le soussigné croit en avoir pour en toute confiance l'offrir au public.

Avec les dernières modifications adoptées, le fonctionnement de l'appareil est infallible, s'il n'est dérangé malicieusement ou accidentellement.

Le plus léger commencement d'incendie sera indiqué dans toutes les parties d'une maison ou seulement à un endroit central.

L'Alarme peut indifféremment être donnée à l'intérieur ou à l'extérieur d'une maison ou à distance, comme par exemple des dépendances extérieures à la maison.

L'appareil mettra en mouvement aussi bien une cloche d'église qu'une alarme d'horloge ordinaire.

Appliqué à un tas de grain, le plus léger déchauffement du grain sera indiqué à distance au besoin.

Appliqué dans les sèches ou les serres-châuds le trop ou le trop peu de chaleur sera instantanément indiqué.

L'appareil n'est pas susceptible de se déranger lui-même et sa construction est si simple qu'il n'y a rien à comprendre de la mécanique à première vue.

Il peut se régler de manière à ce que l'Alarme ne sonne qu'à un degré de chaleur déterminé d'avance. Ainsi si la température est à 60° ou 80° l'appareil pourra être réglé de manière à n'être mis en mouvement qu'à 70° ou 90°.

Il peut s'adapter de manière à indiquer instantanément toute tentative criminelle de s'introduire la nuit dans une maison ou un magasin isolé.

Dans les établissements publics, comme les collèges, les convents, les hôpitaux, les hôtels ou les manufactures, il garantira la sécurité intérieure tout pour ceux qui dorment à une même étage.

Le prix de l'appareil est modique.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés, au bureau No. 12 Place d'Armes, ou le mode de fonctionnement de l'appareil sera expliqué de vive voix et au moyen d'expériences.

20 avril.

C. DION & C<sup>ie</sup>.

60.

GRAINES

DE

FLEURS, DE CHAMPS

ET DE

JARDINS,

De la dernière récolte et de la meilleure qualité.

15 Quarts de Graines de Grand Treillis du Haut-Canada,

BON MARCHÉ FROM ARGENT COMPTANT.

—AUSI—

Assortiment général de Droguerie, Médecines, Produits chimiques, Articles de Toilette, etc.

PICAU & FILS,

Médecins, Chimistes et Pharmaciens,

RUE NOTRE-DAME,

Coin de la Rue Bonsecours,

MONTREAL.

11 avril.

56

POELES DE CUISINE,

FERRONNERIES.

ENSEIGNE DU MARTEAU.

Le soussigné offre en vente des POELES DE CUISINE pour BOIS ou CHARBON de toute grandeur et les mieux approvisionnés, POELES DOUBLES pour BOIS ou CHARBON, avec un Assortiment de FERRONNERIES.

210, Rue St. Paul,

Coin de la Place Jacques Cartier.

20 avril.

50

Poeles de Cuisine.

Un Assortiment considérable au No. 526, Rue CRAIG, près de la Côte de la Place d'Armes.

MEILLEUR & C<sup>ie</sup>.

200 Réfrigérateurs.

Salamandre pour la Glace et les Viandes, au No. 526, Rue CRAIG.

MEILLEUR & C<sup>ie</sup>.

Couchettes de Fer.

Ventes et autres, au No. 526, Rue CRAIG, près de chez Garth.

MEILLEUR & C<sup>ie</sup>.

Clotures en Fil de Fer,

A \$2.50 la verge, au No. 526, Rue CRAIG.

MEILLEUR & C<sup>ie</sup>.

CONDITIONS

Pour être livrée TOUS LES JOURS (deux fois le Samedi pour le Dimanche) depuis le 1er MAI au 1er OCTOBRE :

10 lbs. par jour pendant la Saison ..... \$ 4.00

20 lbs. do do ..... 6.00

30 lbs. do do ..... 8.00

40 lbs. do do ..... 10.00

10 lbs. do pour un mois ..... 1.00

20 lbs. do do ..... 1.50

On continuera à fournir de la Glace pendant le Mois d'Octobre, à ceux qui le demanderont, aux Prix extra suivants :

Aux Abonnés de la Saison, 20 lbs. par jour, \$1.50

Do do 10 lbs. do 1.00

Do do 20 lbs. do 1.50

Do do 10 lbs. do 1.00

Do do 20 lbs. do 1.50

Pendant ce mois, la Glace sera distribuée trois fois par semaine.

Les plaques qui sont formées contre les Distributeurs pour négligence ou autres causes, recevront une prompt attention.

Les paiements se font, comme d'habitude, avec argent comptant et à l'avance.

Les Hôtels, les Vapeurs et les Compagnies publiques sont fournies par contrats, à des termes libéraux.

LAMPOUCH & CAMPBELL,

Apothicaire d'Hal

Cathedral Block

11 avril.

66

AVIS.

Dissolution de Société.

La Société qui a existé entre les soussignés sous le nom et raison de GRENIER & MARTIN, est de ce jour dissoute de consentement mutuel.

Les Livres de Crédits et Créances des Délégués de la dite Société ayant été divisés, seront réglés par moitié par chacun des ci-devant Associés à leur place d'affaires respective.

JACQ. GRENIER,

No. 300, Rue St. Paul

P. P. MARTIN,

No. 220, Rue St. Paul.

Montreal, 30 décembre 1865.

Conformément à l'avis ci-dessus, M. JACQUES GRENIER, tout en remerciant ses amis et ses pratiques de l'encouragement libéral qu'il a reçu, les avertis, ainsi que le public, qu'il a pris en Société son neveu, M. J. G. ROUX, et que le Commerce de MARCHANDISES SECHES EN GROS sera continué à la même place, No. 300, Rue St. Paul, sous la raison sociale de JACQUES GRENIER & C<sup>ie</sup>, ou le public sera tenu aussi bien servi que par le passé.

6 janvier 1866.

R. ROGERS,

MARCHAND-TAILLEUR,

245, RUE NOTRE-DAME,

A l'honneur d'informer le Public qu'il a reçu par les derniers arrivages de France et d'Angleterre un Assortiment considérable de

Draps et Tweeds,

Pour VÊTEMENTS de MESSIEURS, qu'il confectionnera et son Etablissement d'après les dernières et meilleures Modes anglaises et américaines.

Une attention particulière sera accordée aux VÊTEMENTS de JEUNES GENS.

Un Fonds considérable de HARDWARE FAITES toujours en mains.

4 avril.

58

La Compagnie

D'ASSURANCE et de PLACEMENT

DES CITOYENS

A transporté son BUREAU au

No. 30, rue St. François-Xavier,

MONTREAL.

23 mars.

1b

## CHARLES DAoust,

AVOCAT,  
No. 59, Rue St. Frs.-Xavier,  
MONTREAL.

9 mai.

68

A VENDRE

PLUSIEURS

Presses de seconde Main

EN ORDRE PARFAIT,

DONT UNE A BRAS QUI IMPRIME 18 SUR 24 POUCES;

ET

UNE PRESSE D'ADAMS DU MEME FORMAT

—AUSI—

UNE PRESSE A SATINER

Le tout sera vendu à bon marché, pour faire place à de nouvelles Presses à vapeur.

S'adresser à

PLINGUET & LAPLANTE,

Propriétaires.

21 mars.

51

DEMEAGEMENT.

Dr. L. G. TURGEON

DEMEAGEMENT, AU 1er MAI, AU

No. 141, RUE ST. LAURENT,

Vis-à-vis la Pharmacie de M. H. R. Gray.

27 avril.

bm-64

HISTOIRE

DE LA

COLONIE FRANÇAISE EN CANADA

Par M. l'abbé FAILLON.

Tome troisième ou l'Ouvrage complet en trois Volumes 4to, sont maintenant en vente chez

FABRE & GRAVEL,

Rue St. Vincent, 46.

MOIS DE MARIE.

L'Annuaire de Marie, ou le véritable Ser-

viceur de la Sainte-Vierge, par Mgr. Mengi d'Availly, 1 Vol. in-12 broché.

Nos Consolations en Marie, Recueil d'Instructions et d'Exemples, par le R. P. Benoit, 1 Vol. in-12 relié.

La Dévotion à Marie en Exemples ou Excellence des Prières et des Pratiques d'honneur de la Sainte-Vierge, par le R. P. Huguet, 2 Vols. in-12 reliés.

Méditations sur le Mois de Marie, 1 Vol. in-12 relié.

Le Mois de Marie, par M. l'abbé Coullin, 1 Vol. in-12 relié.

Le Mois de Marie ou le Mois de Mai consacré à Marie, par le R. P. A. Muz-zarelli, 1 Vol. in-12 relié.

Nouveau Mois de Marie de M. l'abbé de Rossi, 1 Vol. in-12 relié.

Mois de Marie Paroissial, par M. l'abbé Ladeu, 1 Vol. in-12 relié.

Station de Mai ou le Mois de Marie du Clergé, par M. l'abbé A. M. Pioger, 1 Vol. in-12 broché.

En vente chez

FABRE & GRAVEL,

Rue St. Vincent, 46.

20 avril.

69

CONDITIONS

Pour

Fournir la Glace durant la

Saison de 1866.

Pour être distribuée TOUS LES JOURS, (Double Approvisionnement le Samedi pour le Dimanche), depuis le 1er MAI au 1er OCTOBRE :

10 lbs. par jour pour la Saison ..... \$ 4.00

20 lbs. do do ..... 6.00

30 lbs. do do ..... 8.00

40 lbs. do do ..... 10.00

10 lbs. do pour un Mois ..... 1.00

20 lbs. do do ..... 1.50

On continuera à fournir de la Glace pendant le Mois d'Octobre, à ceux qui le demanderont, aux Prix extra suivants :